



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

6 septembre 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Renée Bérubé :

- Mme Bérubé est accompagnée de treize personnes. Elle est une résidente de la rue William-Russell et souhaite que cette rue se poursuive pour avoir un autre accès sur la rue Étienne-Gagnon, tel que prévu au moment où elle avait acheté le terrain. Elle parle de la difficulté à accéder en voiture à la route 132.

Réponse

- Le maire répond à Mme Bérubé que sa demande sera étudiée dans le cadre du prochain budget.
- M. Michel Côté mentionne être heureux de voir les citoyens parce que cela va aider à faire avancer le dossier.

Madame Andrée Ouellet :

- Mme Andrée Ouellet veut avoir la confirmation que le boisé qu'elle a planté sur le terrain de son voisin va demeurer en place, car elle ne veut plus voir les portes de garage du bâtiment implanté sur la route 132 et dont elle a la vue arrière. Elle veut un engagement du conseil et veut savoir si un règlement s'applique pour que les arbres ne soient pas coupés. Elle dit être toujours en démarche avec madame Anne Dupéré afin d'obtenir une confirmation écrite que l'entreprise respectera le maintien de la bande végétale imposée par le règlement sur le PIIA.

Réponse

- Le maire répond à Mme Ouellet que l'on fera des vérifications et qu'on lui reviendra avec une réponse à la prochaine séance.